



Bail erroné eau froide individuelle au lieu de collective

Par **lyonnais69**, le **28/12/2009** à **21:57**

Bonjour,

J'ai signé au mois de juillet 2009 un bail stipulant que l'eau froide était collective, hors il s'avère que l'agence s'est trompé, Véolia m'a coupé l'eau au mois d'aout 2009 et c'est ainsi que je me suis aperçu que l'eau froide est individuelle.

Je me retrouve a payé environ 450€ en plus par an pour l'eau et l'abonnement.

Que je puis je réclamer à mon agence?

D'avance merci